Pour mener mon analyse groupale, mon choix s’est orienté vers le ditypique « L’eau des collines » de Marcel Pagnol, publié en 1963. C’est un film dont j’ai toujours entendu parler. Pagnol a su marquer la Provence autant qu’il s’en est inspiré, c’est ce que j’apprécie beaucoup dans ses œuvres. Il y fait ressortir le meilleur comme le moins bon de la Provence et de ses petits villages (c’est la mentalité de la région qui est critiquée ici). Ainsi entre trésor caché, mesquineries, complicité et mensonges, nous y retrouvons de nombreux phénomènes groupaux que nous étudierons.

Pour ce faire, après un bref résumé de l’histoire de ce ditypique, nous verrons,

C’est en 1986 que Claude Berri a adapté le roman de Pagnol en « Jean de Florette » et « Manon des Sources ». Ces films se déroulent en *1920*, dans le village de campagne : les Bastides Blanches, en Provence.

Dans ces films, il est question de 4 personnages principaux :

* César, un homme assez âgé ayant toujours vécu aux Bastides, il est présenté comme riche et respecté, dans le village il se fait appeler Papé.
* Ugolin, le neveu de César, célibataire, apparait peu intelligent et négligé. Il vient de se lancer dans une exploitation d’œillet.
* Jean de Florette est le personnage principal du premier film. Il s’agit d’un citadin, né bossu qui s’avère très savant, moderne, optimiste et obstiné (tant de qualités qui le mèneront finalement à sa perte). Il hérite de la ferme des Romarins, aux Bastides, par sa mère.
* Manon des Sources est la fille de Jean, belle, solitaire et discrète, elle devient le personnage principal du 2nd film, où elle se montre rusée et vindicative. Alors qu’elle est encore enfant dans le premier film, Manon apparait jeune femme dans le second.

Les Bastides Blanches est un village provençale touché par la sécheresse où la plupart des habitants sont agriculteurs. Alors, il est une denrée rare : l’eau. Une source d’eau, César sait où en trouver pour l’exploitation d’œillet de son neveu : à la ferme des Romarins. Alors, César et Ugolin s’y rendent pour demander au propriétaire de leur vendre le terrain concerné. La discussion dégénère et le Papé tue le propriétaire. Ainsi, Ugolin pensait pouvoir profiter librement de la source. Ce fut sans compter sur Jean de Florette, l’héritier de la ferme, qui choisit de s’y installer avec sa femme et sa fille. Jean était déterminé à devenir agriculteur, mais par manque d’eau, tous ces plans de culture et d’élevage ont échoué.

Ugolin et César ayant boucher la source (pour la racheter pour une modique somme), cacheront son existence à Jean. Ugolin ayant pris soin de créer des liens hypocrites avec Jean, l’encourageait à faire les mauvaises choses et le décourageait à faire les bonnes, et ce, même en le voyant souffrir et s’éteindre à petit feu. Jean en mourra.

La grandeur du crime des Soubeyran est révélée par la honte qu’elle suscite dans la société qui s’est faite leur complice.

**« On ne s’occupe pas des affaires des autres » : la famille et la xénophobie**

Véritable devise des Bastides, cette phrase contient en elle tout ce qui permet aux deux Soubeyran de commettre leur crime. Ce refus de savoir allège la conscience, et permet aux habitants de se dire que ne sachant rien, ils ne sont pas responsables. Ils s’associent à la haine que ressentent les villageois pour les étrangers, même (et surtout) ceux du proche village, Crespin. Le rejet des étrangers, la règle immuable de ne pas prendre parti pour un étranger contre un natif, le refus du commérage orchestrent la tragédie de Jean de Florette. Pourtant, il suffira qu’ils apprennent que Jean était des leurs par sa mère pour qu’ils se sentent coupables. Pagnol fait là le procès d’un point de vue. La pitié qu’avaient les Bastidiens pour Jean (ou du moins certains d’entre eux) est étouffée par les codes de comportement du village. Et ces codes les rendent coupables d’être les accessoires de son meurtre. Mais il faudra trois étrangers pour les forcer à faire face à ce fait. Mais même là, ce n’est que la relation familiale qui les plonge dans le désespoir de leurs actes. S’ils avaient continué de croi